RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

EDUSIGN
Société par actions simplifiée au capital de 833,01 euros
Siège Social : 1, rue du Prieuré, 78100 Saint-Germain-en-Laye
882 064 165 RCS Versailles

(la "**Société**")

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

EN DATE DU 17-04-2025

Monsieur Elliot BOUCHER, né le *(.../...)* à *(.../...)*, de nationalité [redacted] et demeurant *(.../...)*, agissant en qualité de président de la Société (le "**Président**"),

statuant conformément à l'article 4 des statuts de la Société selon lequel (i) le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département ou dans un département limitrophe par décision du président de la Société et (ii) le président peut modifier les statuts en conséquence,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la Société ; et

- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION
(Transfert du siège social de la Société)

Le Président décide :

- de transférer le siège social de la Société, actuellement fixé 1, rue du Prieuré, 78100 Saint-Germain-en-Laye au 131, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet, avec effet rétroactif au 31 mars 2025 ; et

- de modifier corrélativement le premier alinéa de l'article 4 (*Siège social*) des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit :

 "Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 131, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet.",

 le reste de l'article demeurant inchangé.

SECONDE DECISION
(Pouvoirs pour les formalités)

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

[redacted]

Certifié conforme à l'original par le Président, le 17-04-2025



Le Président
Monsieur Elliot BOUCHER